

ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR
{BOÎTE EN CARTON / 100 ML}

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Cyclofin 300 mg/ml + 20 mg/ml solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Chaque ml contient :

Oxytétracycline 300 mg (équivalent à 323,5 mg d'oxytétracycline dihydraté)

Flunixin 20 mg (équivalent à 33,2 mg de flunixin méglumine)

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 ml

4. ESPÈCES CIBLES

Bovins

5. INDICATIONS**6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Injection intramusculaire.

7. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Viande et abats : 28 jours.

Ne pas utiliser chez les bovins producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp : {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans les 28 jours. Utiliser avant le __/__/__

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »**

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Dechra Regulatory BV

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V661556

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

{ÉTIQUETTE / 100 ML)

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Cyclofin 300 mg/ml + 20 mg/ml solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Chaque ml contient :

Oxytétracycline 300 mg (équivalent à 323,5 mg d'oxytétracycline dihydraté)

Flunixin 20 mg (équivalent à 33,2 mg de flunixin méglumine)

3. ESPÈCES CIBLES

Bovins

4. VOIES D'ADMINISTRATION

Injection intramusculaire. Lire la notice avant utilisation.

5. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Viande et abats : 28 jours.

Ne pas utiliser chez les bovins producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

6. DATE DE PÉREMPTION

Exp : {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans les 28 jours

7. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**8. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Dechra Regulatory BV (logo)

9. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}